

DEC121727DAJ

Décision portant nomination de M. Michel Mortier aux fonctions d'adjoint au directeur scientifique référent « Aquitaine », conseiller du président du CNRS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Michel Mortier, directeur de recherche, est nommé adjoint au directeur scientifique référent « Aquitaine », conseiller du président du CNRS pour l'articulation entre les politiques de site et les structures déconcentrées du CNRS en région, à compter du 1^{er} janvier 2012.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 juin 2012

ALAIN FUCHS